



REGLEMENT D'UTILISATION DU SKATEPARK DE GARIDECH

STRATEGIE PROGRESSIVE DE DECONFINEMENT

Règlement applicable à compter du 14 mai 2020 venant en complément du règlement précédemment mis en place (affiché sur la structure).

Les règles suivantes édictées par le ministère des Sports en collaboration avec la fédération française de roller et de skateboard doivent impérativement être respectées sous peine de sanctions.

En cas de non-respect du présent règlement, la municipalité de Garidech refermera l'accès à la structure.

Horaires d'ouverture : de 8 heures à 20 heures.

Personnes autorisées sur la plateforme :

- 8 personnes maximum au même moment,
- seuls les pratiquants de skate, trottinette ou BMX sont autorisés à y accéder.

Distances de sécurité à respecter entre deux personnes :

- personnes statiques : 2 mètres,
- personnes en mouvement : 10 mètres.

L'usage des bancs publics est prohibé.

Christian CIERCOLES
Maire de GARIDECH